

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
D'AMENAGEMENT, DE GESTION ET DE
VALORISATION DU BASSIN DE LA BRESLE**

N°2020-21

OBJET :	L'an deux mil vingt, Le 4 mars à 9h30, les membres du Comité syndical légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL.
- Compte de gestion 2019	<u>Membres titulaires présents</u> : Mme Colette MICHAUX, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, M. Gérard CHAIDRON, M. Alain DESFOSSÉS, M. Dany GUESDON (<i>membre suppléant M. BUQUET, titulaire absent</i>), M. Thierry HEBERT, M. Patrick PERIMONY, M. Christian ROUSSEL, M. François SELLIER (<i>membre suppléant M. QUÉNOT, titulaire absent</i>), M. François THIVERNY, M. Patrick FIZET.
DATE DE LA CONVOCATION :	<u>Membres titulaires absents/excusés</u> : M. William BOUS, M. Jean-Manuel BUQUET, M. Arnaud DECHEZELLES, M. Jean-Louis DOR, M. Jean Claude QUÉNOT.
20/02/2020	- Compte de gestion 2019 de l'Institution interdépartementale <i>Vu les orientations proposées en fonctionnement et en investissement, Vu le Code général des collectivités territoriales,</i>
NOMBRE DE TITULAIRES : 14	<i>Le Conseil syndical, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL,</i>
En exercice 14	<i>- après s'être fait présenter les budgets de l'exercice 2019, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par M. le Payeur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,</i>
Présents 11	<i>- après s'être assuré que le M. le Payeur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, ainsi que l'ensemble des écritures d'ordre que l'ordonnateur lui a prescrit de passer dans ses écritures,</i>
Votants 11	<i>1/statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire, 2/statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires, 3/statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,</i>
	<i>A l'unanimité des membres présents, le Comité syndical approuve le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019, par M. le Payeur départemental de la Seine-Maritime (annexé).</i>

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat :
Acte exécutoire le : 31.03.2020
la Présidente du syndicat mixte,
Virginie LUCOT-AVRIL

**Pour extrait conforme,
la Présidente du Syndicat,
Mme Virginie LUCOT-AVRIL**
SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)
3, rue Soeur Badjou - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 www.entb-bresle.com